

COMPTE RENDU CTPL DU 15 OCTOBRE 2010

FO DGFIP a souhaité répondre à cette deuxième convocation de l'administration (après le boycott du CTPL du lundi 11/10/2010 par l'ensemble des syndicats), cette séance se serait tenue sans représentant du personnel.

Or les Comités Paritaires sont les seuls liens d'expression et de défense du personnel. Pour cette raison FO DGFIP garde cet espace d'échange.

En effet, l'habitude prise par la direction de communiquer dans les réunions informelles ne permet en rien de défendre les intérêts des agents

Quatre sujets ont été abordés :

1. SIP

Fréjus : Ouverture du SIP reportée à la fin du 1^{er} semestre 2011, lorsque le chaussée sera prêt à accueillir les agents de la trésorerie.

Encore un SIP ouvert dans la précipitation !

Hyères : Ouverture maintenue au 1^{er} décembre 2010

L'administration nous a affirmé avoir résolu les problèmes d'étanchéité des ALGECO, de signalétique, de téléphone et d'espace réservé à l'accueil pendant la durée des travaux. Les agents apprécieront...

FO DGFIP a demandé à l'administration de s'assurer que les normes d'accès aux personnes handicapées, fixées par la loi de 2005-102 applicable en 2015, soient bien respectées.

Saint Tropez : Ouverture maintenue au 1^{er} décembre 2010.

FO DGFIP maintient son opposition à la caisse unique (SIP SIE et secteur public local) d'ores et déjà annoncée à moyen terme.

VOTE contre des 3 élus FO DGFIP compte tenu des conditions de délai, de rigueur budgétaire et de pénurie du personnel dans lesquelles les ouvertures sont réalisées.

2. RESTRUCTURATION DU RESEAU DEPARTEMENTAL AU 1/01/2011

FO DGFIP maintient sa ferme opposition aux fermetures des postes de Comps et de Pierrefeu.

VOTE contre des 3 élus FO DGFIP

3. HORAIRES :

Fixes et variables des 4 SIP de TOULON

Modification des ouvertures au public au Lavandou

Adopté à l'unanimité.

4. QUESTIONS DIVERSES

FO DGFIP rappelle à l'administration l'état de saleté générale constaté sur l'ensemble des sites du département.

Trésorerie de St Maximin :

Un rapport de l'inspecteur hygiène et sécurité a donné lieu à des observations concernant des points de sécurité. Une partie de ces observations avaient déjà été faite en 2005.

Ainsi une obligation légale consistant à installer des rampes de sécurité dans un escalier au demeurant encombré par des cartons, n'a toujours pas été respectée.

L'administration a répondu en indiquant que cette dépense ne pouvait avoir lieu attendu qu'un contrôle de sécurité électrique se déroulait en ce moment.

Nous sommes à la recherche du lien...

FO DGFIP a porté à la connaissance de l'administration d'autres points de ce rapport. Une lettre sera adressée au TPG très prochainement lui demandant de se positionner sur les divers points de sécurité non respectés à ce jour.

Trésorerie de St Cyr :

L'inspecteur hygiène et sécurité a indiqué dans son rapport que suite à un mauvais entretien du sol la porte de secours n'est plus utilisable. La direction a répondu à FO DGFIP que des travaux allaient être réalisés sous peu.

Nous allons être extrêmement vigilant sur cet engagement qui concerne la sécurité des agents.